

## de mise en vigueur

du 22 février 2023

## LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

vu le préavis de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes

*arrête*

**Art. 1**

<sup>1</sup> Les décrets ci-après du 22 novembre 2022 publiés dans la "Feuille des avis officiels du Canton de Vaud" du 6 décembre 2022, entrent en vigueur le 1er mars 2023 :

1. décret du 22 novembre 2022 autorisant l'accès de la Polyclinique médicale universitaire et dispensaire central de Lausanne (Unisanté) au Registre cantonal des personnes dans le cadre de la gestion du Registre vaudois des tumeurs et des programmes vaudois de dépistage du cancer (BLV 810.311) ;
2. décret du 22 novembre 2022 accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 87'075'000.- pour financer la construction d'un bâtiment des sciences de la vie sur le campus de l'Université de Lausanne (BLV 414.10) ;
3. décret du 22 novembre 2022 accordant au Conseil d'Etat Un crédit d'investissement de CHF 56'950'000.- est accordé au Conseil d'Etat pour financer la construction d'un bâtiment destiné à un centre de médecine de précision et à l'immuno-oncologie ainsi que l'implémentation d'une plateforme de « Virus Vector Facility » et d'un parking sous-terrain sur le site du Biopôle à Epalinges (BLV 414.10) ;
4. décret du 22 novembre 2022 accordant au Conseil d'Etat un crédit additionnel d'investissement de CHF 7'530'000.- au crédit d'investissement de CHF 63'200'000.- accordé par le Grand Conseil le 24 novembre 2015, pour financer la construction des plateformes pour le Centre Ludwig de l'Université de Lausanne et pour le centre des laboratoires d'Epalinges (BLV 810.00) ;
5. décret du 22 novembre 2022 accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 23'400'000.- pour financer l'acquisition des équipements dédiés au Centre Ludwig de l'Université de Lausanne pour la recherche sur le cancer sur le site du Biopôle à Epalinges (BLV 414.10) ;
6. décret du 22 novembre 2022 accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 3'760'000.- pour financer la construction d'une production de vapeur centralisée pour le Centre Ludwig de l'Université de Lausanne et pour le centre des laboratoires d'Epalinges (BLV 810.00).

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 22 février 2023.

La présidente:

*C. Luisier Brodard*

Le chancelier:

*A. Buffat*

Date de publication : 28 février 2023